



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'accidentalité des seniors dans la région Occitanie

De 2020 à 2024

4 599 accidents
611 tués
5 770 blessés



Définitions

Accident : il provoque au moins une victime (tué ou blessé), survient sur une voie ouverte à la circulation publique et implique au moins un véhicule.

L'accident grave : comporte au moins un tué ou un blessé hospitalisé.

L'accident mortel : comporte au moins un tué.

Tués : victimes décédées sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

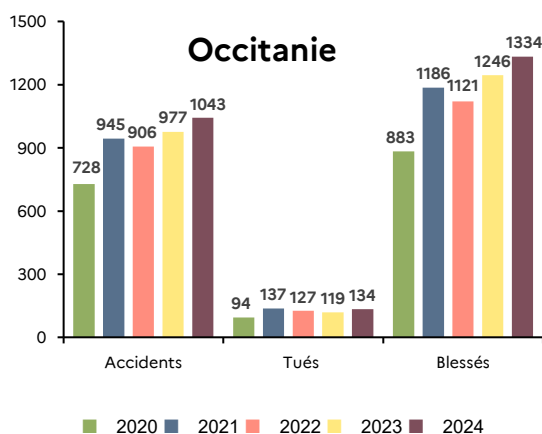
Blessés : on distingue les blessés hospitalisés (blessés nécessitant plus de 24 heures d'hospitalisation) et les blessés légers (victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises à l'hôpital plus de 24 heures).

Dans ce document, le terme blessés regroupe les blessés hospitalisés et les blessés légers.

Séniors : personnes âgées de plus de 65 ans.

Accident avec un senior : accident impliquant au moins un usager «senior», soit piéton soit conducteur ou passager d'un véhicule.

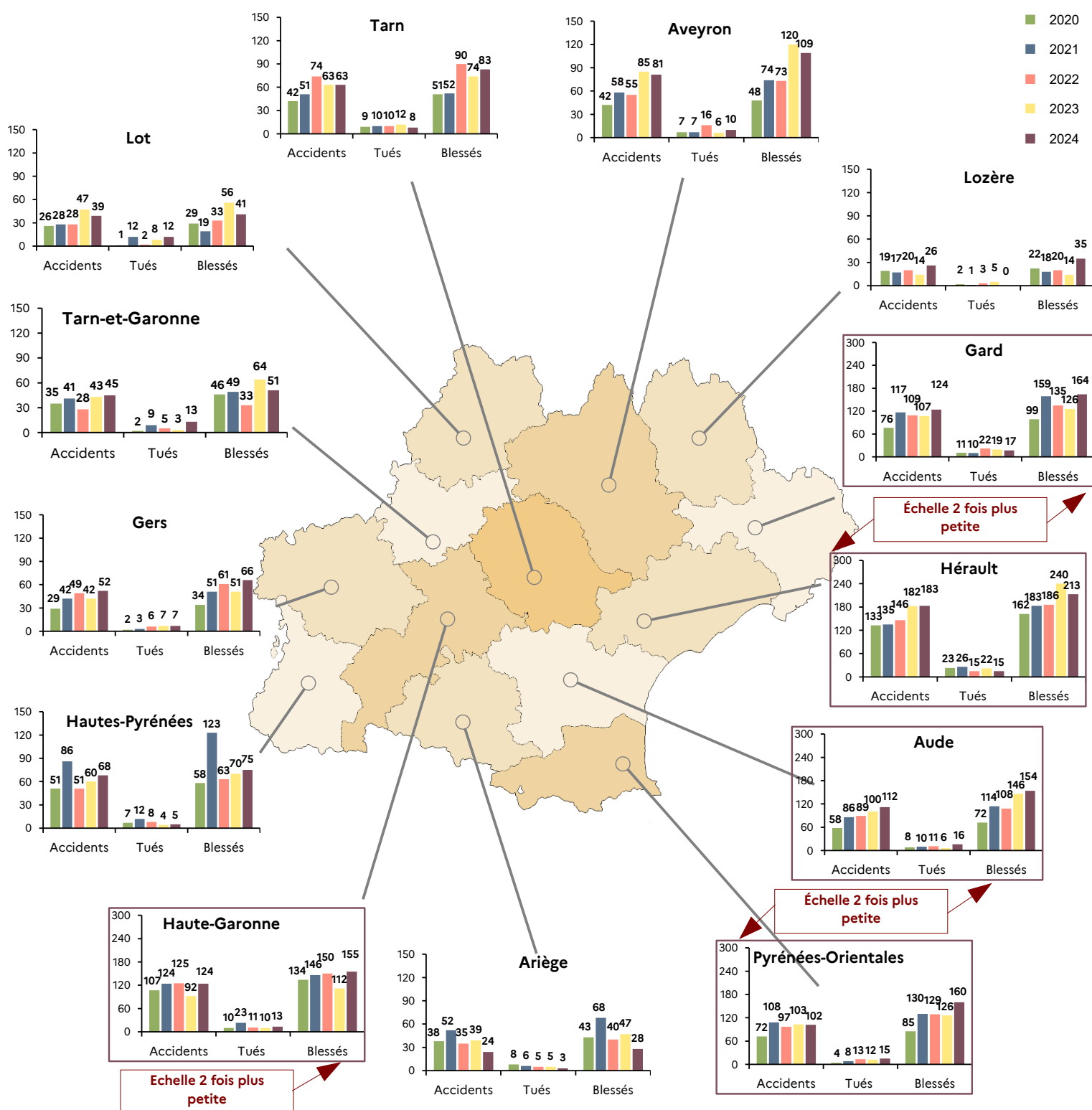
Évolution de l'accidentalité impliquant un senior



Les nombres d'accidents et de blessés suivent, sur la période d'étude, des évolutions similaires à la hausse. En ce qui concerne le nombre de tués on note les mêmes tendances que pour les deux précédents items, mais avec un léger recul de la mortalité en 2022 et 2023.

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE**

Évolution de l'accidentalité des seniors par département



Sur la période d'étude, les indicateurs accidents, tués et blessés sont trop variables d'un département à l'autre pour en dégager une tendance.

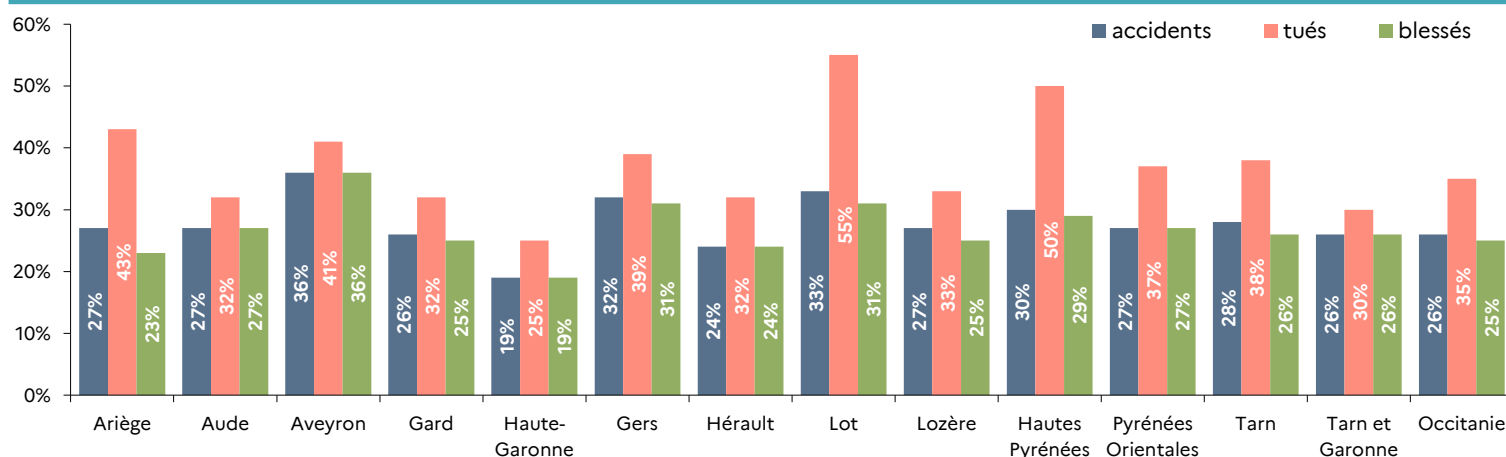
On note pour l'Hérault et l'Aude une hausse constante des accidents sur toute la période d'étude.

Trois départements, le Gard, la Haute-Garonne et l'Hérault représentent 41 % des accidents et des blessés et 40 % des tués de la région.

La Lozère a les chiffres les plus faibles de la région sur les trois items, pour la période 2020 à 2024.

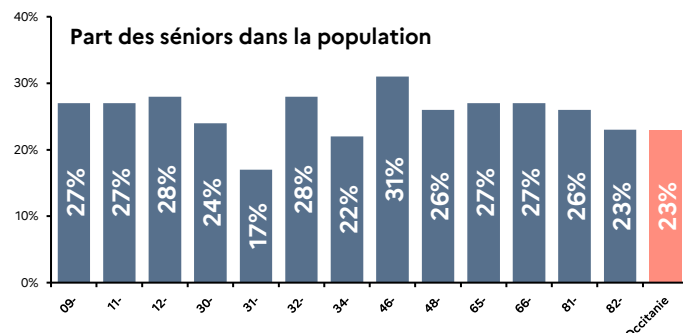
Attention, les évolutions des petits chiffres sont très sensibles aux variations. C'est pourquoi les tendances doivent être analysées dans la durée.

Part de l'accidentalité avec un senior par rapport à l'accidentalité générale

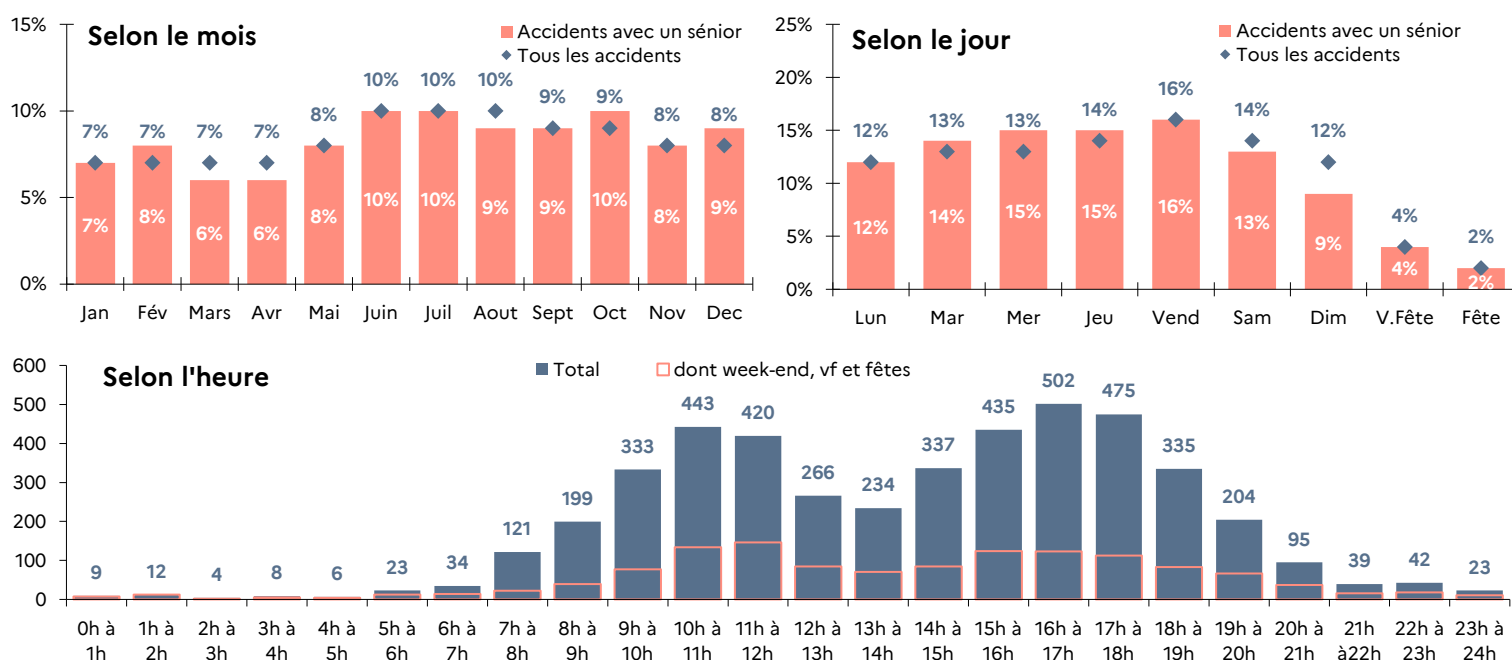


Les seniors représentent 23 % de la population régionale et sont impliqués dans 26 % des accidents. Sur les routes d'Occitanie, 35 % des tués et 25 % des blessés sont le fait d'accidents impliquant un seniors.

On observe une surreprésentation des seniors dans les tués, en particuliers dans les départements ruraux (Ariège, Aveyron, Lot, Hautes-Pyrénées..).



Répartition des accidents des seniors dans le temps

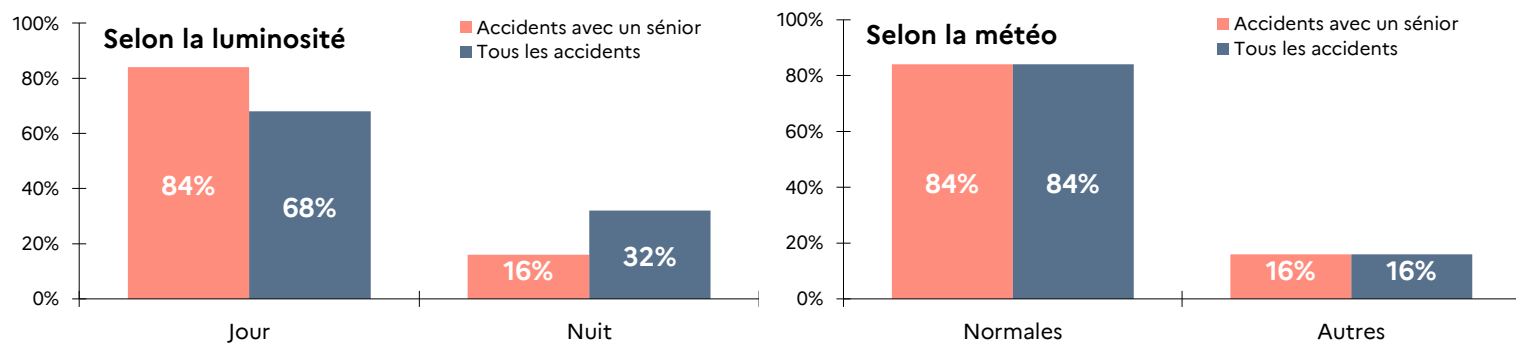


Par rapport à l'accidentalité générale, les accidents impliquant des « 65 ans et plus » sont légèrement surreprésentés en février, octobre et décembre, et sous-représentés en mars, avril et août. Comme pour l'accidentalité générale, le nombre d'accidents impliquant un senior est plus important le vendredi que les autres jours de la semaine. Toutefois, les accidents impliquant un senior sont, par rapport à l'accidentalité générale, surreprésentés du mardi au jeudi.

Les plages horaires où l'on constate le plus d'accidents impliquant un senior se situent le matin entre 10 h et 12 h et l'après midi entre 15 h et 18 h.

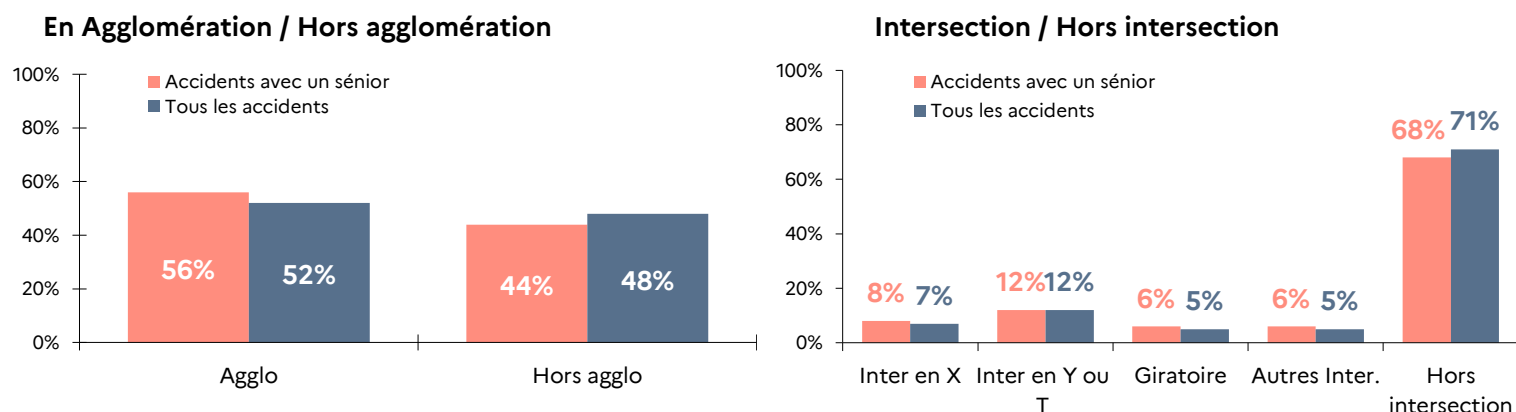
Il est à noter que sur la période 0 h à 7 h, 57 % des accidents impliquant un senior ont lieu les week-ends, les veilles et les jours de fêtes.

Répartition des accidents seniors selon les circonstances



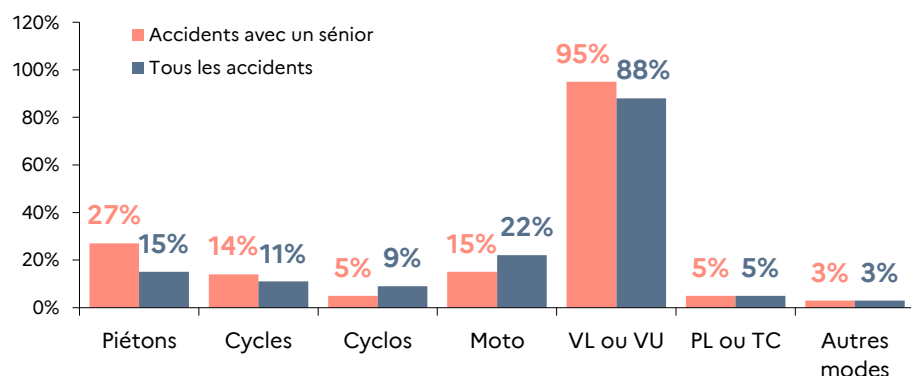
Sur l'ensemble de la région, les accidents impliquant un senior se produisent majoritairement de jour (+ 16 points par rapport à l'accidentalité générale) et dans des conditions atmosphériques normales (équivalent à l'accidentalité générale).

Répartition des accidents de seniors suivant la localisation



Comme pour l'accidentalité générale, les accidents avec un senior ont lieu majoritairement en agglomération (56 %) et principalement hors intersection (68 %).

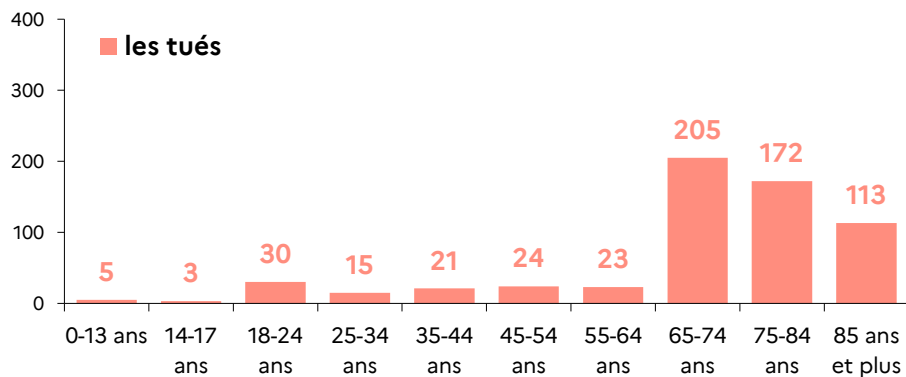
Les impliqués par catégorie dans les accidents avec un senior



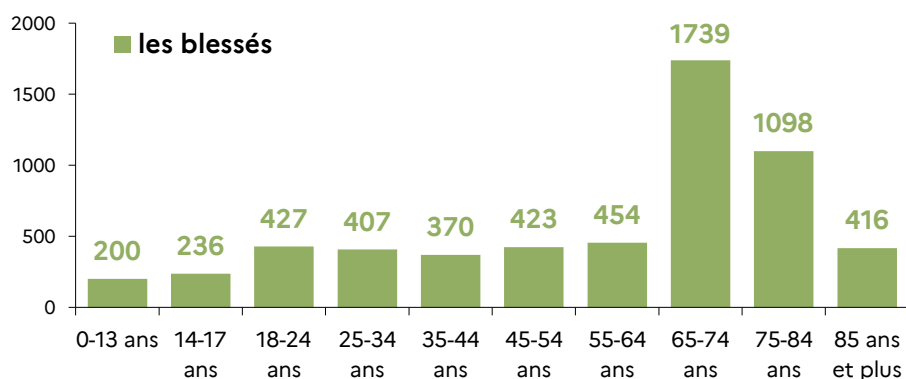
Dans les accidents avec un senior, les **voitures particulières** ou **utilitaires** sont impliquées dans **95 %** des accidents, soit sept points de plus que pour l'accidentalité générale. Les piétons sont présents dans 27 % des accidents impliquant un senior (+ 12 points par rapport à la part des piétons dans l'accidentalité générale). A l'inverse les deux roues motorisés sont sous représentés (- 11 points).

La somme des pourcentages est supérieure à 100 %. En effet, plusieurs catégories peuvent être comptées pour un même accident.

... selon la classe d'âge



Sur la période d'étude, on enregistre 611 tués impliquant un senior, dont 490 appartiennent à la classe d'âge des « 65 ans et + », soit 80 % des personnes décédées - dont 47 % pour les « 75 ans et + ».

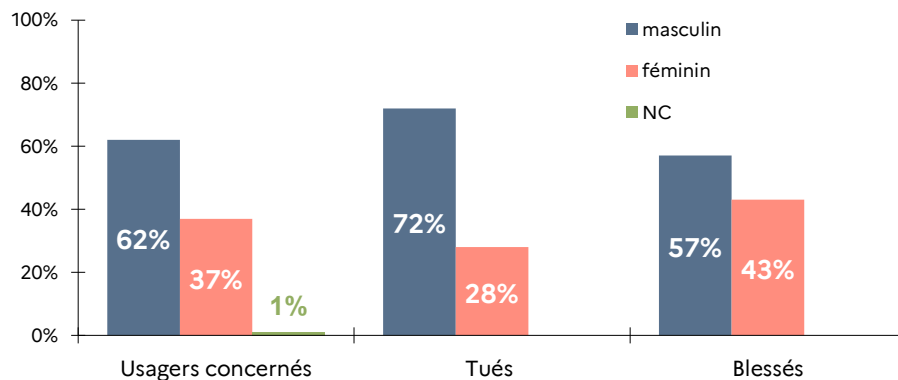


En ce qui concerne les blessés, sur 5 770 personnes recensées comme blessées dans les accidents impliquant un senior 3 253 ont « 65 ans et plus », soit 56 % dont 26 % pour les « 75 ans et + ».

De plus, le rapport tués/blessés est nettement plus défavorable pour les seniors par rapport aux autres classes d'âge. On note 15 % pour les seniors (65 ans &+) contre 5 % pour les actifs (18 – 65 ans) et 2 % pour les scolaires (0 - 17 ans).

Ces chiffres soulignent la vulnérabilité particulière des seniors.

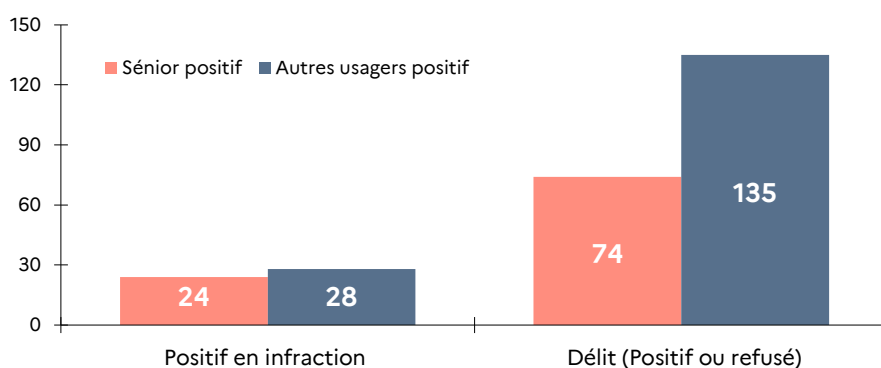
... selon le sexe



Les usagers de la route de « 65 ans et + » impliqués dans les accidents sont majoritairement de sexe masculin (62 %). De même, pour les tués on note 72 % d'hommes.

Pour les blessés, la différence est moins importante, on note 57 % d'hommes.

... selon l'alcoolémie



Sur la période d'étude, 261 personnes ont été recensées dans un accident impliquant un senior avec présence d'alcool. Parmi elles, 98 sont des seniors, contre 163 pour les autres usagers.

Sur les 98 seniors recensés avec un taux d'alcool illégal (conducteur ou piéton), 24 sont en infraction (taux alcool compris entre 0,5 g/l et 0,8 g/l de sang) et 74 sont en délit (taux alcool > 0,80 g/l de sang).